



*L'avenir de la profession enseignante*

# Résolution concernant l'impact des politiques néolibérales sur l'éducation

Soumis par les syndicats OLME (Grèce) et TUS (Serbie) en vue de son adoption par la Conférence spéciale du CSEE, la Conférence régionale spéciale de l'Internationale de l'éducation, réunie à Vienne

les

26 et 27 novembre 2014

Dans le prolongement de la [Résolution sur la profession enseignante](#), la [Résolution urgente concernant la Grèce](#), la [Résolution sur la crise financière et économique](#), la [Résolution « Ce sont les moins nantis qui souffrent le plus des restrictions budgétaires »](#) et le [Document politique du CSEE sur l'enseignement et la formation professionnels](#), adoptés par la Conférence du CSEE - Conférence régionale de l'Internationale de l'Éducation - réunie à Budapest le 26 novembre 2012, la Conférence spéciale du CSEE réunie à Vienne,

## Reconnaissant que

1. Les politiques néolibérales mises en place par certains gouvernements en Europe en vue de surmonter la crise économique ont eu des conséquences dramatiques sur les services publics et l'éducation.
2. En raison de ces politiques et du Pacte budgétaire européen poursuivi par l'UE, la Troïka et certains Etats membres de l'UE, des mesures d'austérité et des coupes budgétaires continuent à être imposées aux citoyen(ne)s européen(ne)s, conduisant à des diminutions plus drastiques encore des salaires, des pensions et des budgets consacrés à la protection sociale des Etats membres de l'UE. Ces politiques ont eu des conséquences très graves notamment dans certains pays de l'Europe du sud et de l'Europe orientale, et ont été mises en œuvre dans les pays de l'Europe centrale et orientale
3. Les dettes n'ont pas été accumulées par les citoyen(ne)s européen(ne)s, mais principalement par le secteur bancaire. Avec les mesures d'austérité actuelles, les richesses sont redistribuées en faveur des riches et des puissants, au détriment des travailleur(-euse)s et de la majorité des citoyen(ne)s.
4. Dans le secteur de l'éducation, les coupes budgétaires ont conduit à de fortes diminutions des dépenses publiques, lesquelles ont déjà chuté à des niveaux inacceptables dans beaucoup de pays européens. Parmi les effets de ces politiques sur les institutions éducatives et les effectifs, on observe des fermetures d'établissements scolaires, une augmentation du nombre d'élèves par classe, ainsi qu'une diminution de l'offre d'enseignement se soldant notamment par la suppression de cycles complets d'études et /ou de filières dans certains pays comme la Grèce, où chaque année plus de 20.000 étudiant(e)s inscrits dans l'enseignement et la formation



### *L'avenir de la profession enseignante*

professionnels n'ont plus accès à certaines options suite aux coupes budgétaires réalisées dans le secteur de l'éducation.

5. Les coupes dans les salaires et les allocations de pension, les licenciements d'enseignant(e)s, auxquels s'ajoutent la diminution du nombre d'emplois permanents d'enseignant(e)s, la rétrogradation, l'augmentation de la flexibilité dans le travail et la mobilité d'emploi rendue obligatoire, ainsi que l'augmentation de la charge de travail des enseignant(e)s, sont autant de facteurs ayant une incidence considérable sur l'attractivité de la profession enseignante, se traduisant au final par un accroissement du nombre d'enseignant(e)s qui quittent le métier pour se diriger-vers d'autres professions.
6. L'UE fait la promotion des valeurs du marché comme l'esprit d'entreprise et la compétitivité au sein du secteur de l'éducation, au détriment des valeurs humaines universelles, au travers de stratégies telles que *Repenser l'éducation*. De même, elle favorise la fragmentation du savoir et des compétences au détriment de l'approche plus large de l'éducation et de la pédagogie qui devrait façonner la formation des citoyen(ne)s de nos démocraties futures.

#### **Appelle**

Les organisations membres en Europe à mener des actions unies et coordonnées en vue de défendre l'éducation publique gratuite pour tous sans discrimination.